

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu des séances, le jeudi 10 décembre 2009 à 16 h 30 et à laquelle étaient présents les membres suivants :

M. Jean-Pierre Nepveu, Maire
M. Roger Martel, Conseiller au poste # 2

Les membres suivants étaient absents :

Mme Joëlle Berdugo Adler, Conseillère au poste # 1
M. Bruce Zikman, Conseiller au poste # 3
M. Jean-Jacques Desjardins, Conseiller au poste # 4
M. Michael Ray, Conseiller au poste # 5
M. Michel Gohier, Conseiller au poste # 6

Était également présent le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

Tel que stipulé à l'article 327 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le défaut de quorum est constaté à 17 h 01, par conséquent, Monsieur Jean-Pierre Nepveu, Maire, et Monsieur Roger Martel, Conseiller, ajournent la séance extraordinaire au vendredi, 11 décembre 2009 à 8 h 30.

Jean-Pierre Nepveu
Maire

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier